

# Pauvreté

**La lutte contre la pauvreté ne consiste pas seulement à permettre aux personnes fragiles de subsister.**

Elle vise à leur permettre de s'insérer dans la société, de s'émanciper, de devenir autonomes. C'est donc principalement un combat pour l'accès à l'autonomie, qui suppose par exemple de disposer d'un logement et d'un emploi. Mais pour cela, les plus fragiles ont besoin d'être accompagnés et soutenus. Nous leur donnerons accès à une large gamme de prestations, de services et d'accompagnement qui leur permettront de devenir acteurs de leur vie.

## DIAGNOSTIC

Alors qu'elle avait fortement diminué entre les années 1970 et les années 1990, la pauvreté augmente de nouveau en France. En dix ans, un million de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté.

- **La crainte de la pauvreté s'accroît elle aussi.**

En 2015, 87 % des Français estimaient que le risque que leurs enfants connaissent un jour la pauvreté était plus élevé qu'il ne l'était pour leur génération.

- **Elle a également changé de visage :**

Elle touche désormais les mères isolées et les jeunes de moins de 25 ans. Un tiers des enfants pauvres vivent ainsi dans une famille monoparentale.

- **Malgré le besoin et l'urgence, l'accès aux droits sociaux reste trop limité.**

Trop complexes, insuffisamment lisibles, nos politiques d'insertion sociale ne parviennent pas à atteindre toutes les personnes vulnérables.

## PROPOSITIONS

- **Objectif 1 : Pour tous, un revenu décent.**

Aujourd'hui, la complexité des minima sociaux est telle que beaucoup de personnes qui y ont droit n'en font pas la demande. Ainsi, près d'un tiers des bénéficiaires potentiels du RSA socle ne le touchent pas. Bien loin des fantasmes sur la fraude sociale généralisée, il est essentiel de lutter contre le non-recours, afin que chacun dispose d'un revenu suffisant pour vivre décemment.

- **Nous créerons un versement social unique et automatique pour lutter contre le non-recours aux aides sociales.**

Toutes les prestations (APL, RSA, prime d'activité, etc) seront versées automatiquement le même jour du mois, un trimestre au plus tard après la constatation des revenus (contre jusqu'à deux ans aujourd'hui), pour que chacun puisse toucher aussi vite que possible ce à quoi il a droit. Plus de 12 millions de foyers seront concernés, soit près de la moitié de la population française.

- **L'allocation adultes handicapés (AAH), pour une personne seule, est aujourd'hui d'environ 800 euros par mois : nous la porterons au-delà de 900 euros par mois.**
- **Nous réduirons la pauvreté des personnes âgées. Le minimum vieillesse, pour une personne seule, est aujourd'hui d'environ 800 euros : nous le porterons au-delà de 900 euros.**
- **Nous augmenterons de 50% le montant de la prime d'activité.**

Cette augmentation correspondra à une somme supplémentaire de près de 80 euros par mois et un gain annuel de près de 1000 euros pour une personne au smic. Ce gain de pouvoir d'achat concernera 2,4 millions de foyers dont 400 000 jeunes et 500 000 familles monoparentales.

- **Objectif 2 : Permettre à chacun d'avoir accès à ses droits sociaux.**

Certains droits conditionnent l'exercice de tous les autres. Ainsi, quand on vit dans la rue, on est privé d'adresse, on peut perdre ses papiers d'identité ou se les faire dérober. Impossible, dans ces conditions, d'entreprendre des démarches pour demander des prestations sociales.

- **Nous créerons un droit effectif à la domiciliation pour les personnes sans-abris, afin qu'elles puissent accéder à la plénitude de leurs droits et notamment aux minimas sociaux.**

La Poste sera chargée d'assurer cette nouvelle mission de service public.

- **Nous créerons un coffre-fort numérique et l'accès à un cloud solidaire permettant de conserver les documents d'identité numérisés, dont la gestion sera confiée à la Poste.**

Outre l'accès aux droits, cette mesure permettra aux travailleurs sociaux de trouver toutes les informations pertinentes pour accompagner les plus vulnérables.

- **Nous porterons enfin une stratégie d'inclusion numérique, en développant avec les associations et les personnes bénéficiaires des formations aux outils numériques.**

Nous créerons également des interfaces accessibles aux usagers.

« Les associations dans certains cas sont plus compétentes que l'Etat pour la gestion de l'action sociale. »

– Comité Nantes Nord-Est – En Marche

- **Objectif 3 : Donner accès aux biens et services essentiels.**

Pour faire des études, trouver un emploi et s'insérer durablement dans la société, il faut déjà disposer de l'essentiel : avoir un toit et être en bonne santé.

Pourtant, aujourd'hui, notre pays compte 140 000 personnes sans domicile fixe, dont 30 000 enfants. 4 millions de personnes sont en situation de mal-logement, ce qui signifie qu'elles vivent dans un logement insalubre, ou qu'elles ne sont pas certaines de pouvoir payer leur loyer à la fin du mois. Cette situation se dégrade d'année en année et se double d'une grande tension pour l'attribution des logements sociaux.

« Quand on tombe au plus bas aujourd'hui, RSA et APL en étant célibataire, impossible de trouver un logement. Or, c'est une nécessité première ! Si on a pas de famille ou d'amis pour aider alors la suite est toute tracée. »

– Pamela, Fort-de-France – La Grande Marche

- **Nous maintiendrons la loi SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain) qui a accéléré l'accroissement de la construction de logements sociaux depuis 16 ans.**
- **Nous poursuivrons la production de logements sociaux au même niveau et au même rythme que ces dernières années, en concentrant les aides de l'Etat sur les logements aux plus faibles loyers et dans les zones où la demande en logement social est la plus forte.**
- **Nous ferons la transparence sur l'attribution des logements sociaux dans les zones tendues.**

Au lieu de procédures opaques et de règles méconnues, nous mettrons en place un système de points, simple et compréhensible, fondé sur des critères objectifs (taille de la famille, niveau des ressources, lieu de recherche). Il permettra à chacun de connaître ses chances d'obtention d'un logement et le délai d'attente prévisible.

- **Nous renforcerons fortement la mobilité dans le parc social là où la demande est très forte en tenant compte de manière plus dynamique de l'évolution de la situation des locataires et en fluidifiant les changements de logement nécessaires à l'évolution des besoins des locataires (vieillesse, arrivée ou départ des enfants, mobilité professionnelle,...)**

Concernant les plus fragiles, subissant l'absence de logement ou le mal-logement, nous ciblerons notre politique en préférant le « logement d'abord » aux solutions d'hébergement d'urgence.

- **Nous créerons 10 000 places supplémentaires en pension de famille sur le quinquennat.**

Ces places sont adaptées aux personnes isolées, « cassées » par des années de vie dans la rue. Elles y trouvent un endroit où poser leurs bagages, le temps nécessaire pour reprendre pied.

- **Nous augmenterons considérablement la part de l'intermédiation locative (gestion ou location d'un logement du parc privé par une association pour y loger des ménages à faibles ressources).**

Nous demanderons aux bailleurs sociaux d'acheter de manière temporaire 40 000 logements privés pour passer de 25 000 à 65 000 places en intermédiation locative.

A 35 ans, un ouvrier a six ans d'espérance de vie en moins qu'un cadre. Derrière cette inégalité révoltante, il y a une réalité : les personnes fragiles renoncent plus souvent aux soins pour des raisons financières. De plus, elles ne sont pas toujours bien informées sur leur santé, alors que de nombreuses affections graves pourraient être évitées par une prise en charge précoce ou une orientation vers les bons comportements.

Nous nous battons pour des soins accessibles financièrement.

- **Nous travaillerons sur la pertinence des soins, et nous nous engageons à ce qu'aucun soin utile ne soit déremboursé pendant les 5 ans qui viennent.**
- **S'agissant des lunettes, des prothèses dentaires et de l'audition, nous fixons l'objectif de 100% de prise en charge pour 2022, contre alors que la couverture reste trop faible aujourd'hui. Nous réaliserons cet objectif sans augmenter le prix des mutuelles.**

Pour cela, nous favoriserons la concurrence, en instaurant notamment 3 contrats types que devront proposer assureurs et mutuelles pour faciliter la transparence et les comparaisons.

- **Nous rétablirons le remboursement à 100% du traitement des formes sévères**

## **d'hypertension artérielle (HTA).**

*Cette mesure fait actuellement l'objet d'une expertise indépendante. Elle sera possiblement modifiée à la lumière des résultats de cette expertise.*

Nous conduirons la révolution de la prévention.

- **Nous financerons des actions de prévention au titre des missions d'intérêt général dans les établissements de santé et des objectifs de performance pour tous les professionnels de santé libéraux.**
- **Nous créerons un service sanitaire de 3 mois pour tous les étudiants en santé : dans ce cadre, 40 000 d'entre eux interviendront dans les écoles, les entreprises, pour des actions de prévention.**

On déplore un accident de la main toutes les 20 secondes, dont 30% seraient évités grâce à une simple action de prévention au travail !

- **Objectif 4 : Donner accès à la formation et à l'emploi.**

« Nous devons répondre à l'injustice sociale par un meilleur accès au logement, un meilleur accès à la formation et aux études, une égalité d'accès au travail. »

– Comité Chambéry 4 Sans Écu – La Grande Marche

Avoir un niveau de formation inférieur ou égal au collège triple le risque de tomber dans la pauvreté. Sur le marché du travail, les personnes sans formation sont en grande vulnérabilité : elles restent durablement éloignées de l'emploi, ou enchaînent les contrats courts sans jamais sortir de la précarité.

- **Nous livrerons un effort national de formation sans précédent.**

Nous formerons 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés et aujourd'hui sans perspective. Il ne s'agira pas de stages inutiles mais de formations débouchant sur des diplômes ou des titres professionnels certifiés.

- **Nous généraliserons la Garantie jeunes à 200 000 jeunes.**

Ce dispositif a fait ses preuves : il offre aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification une allocation, une formation et un accompagnement personnalisé et renforcé afin de permettre leur insertion dans l'emploi.

- **Objectif 5 : Associer les personnes pauvres à la définition des politiques publiques qui les concernent.**

Enfin, pour permettre aux plus pauvres de s'émanciper, il ne faut pas seulement faire pour eux, il faut faire avec eux.

- **Nous renforcerons les pratiques consistant à représenter les personnes bénéficiaires aux seins des instances, comme par exemple au sein du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**